Voici les collations recommandées à l'école

À noter : <u>toute collation doit être sans arachide et sans noix et les aliments avec du chocolat ne sont pas permis</u>. De plus, pour une question d'hygiène, certains locaux du préscolaire comportant du tapis peuvent avoir des particularités en lien avec les collations permises.

Suggestions			
Fruits frais	Légumes crus avec ou sans trempette	Produits laitiers	Autres
Abricot, ananas, banane, bleuets, cantaloup, cerises, clémentines, fraises, framboises, kiwis, melon, orange, poire, pêche, pomme, prune, raisins, etc.	Brocoli, carottes, céleri, champignons, chou-fleur, concombre, poivron, tomates, etc.	Yogourt Fromage Fromage cottage Lait nature	Craquelins Hummus Oeuf à la coque Barre tendre non-enrobée de chocolat (sans noix et sans arachide) Muffin santé
Fruits en conserve, en compote ou séchés (sans noix et arachide) Jus de fruits	Jus de légumes		

Informations importantes :

- Advenant le cas d'une allergie, l'école se garde le droit de retirer un choix de collation.
- Un dessert ne constitue pas une collation (ex : Jello, gâteau).